



CONTRAT D'ENGAGEMENT FROMAGES DE CHEVRES

Du jeudi 19/05 au jeudi 15/09/2022

Entre : l'adhérent
 Nom, prénom
 Adresse :

 Tél :
 Mél :

et le producteur
 FORT Fabrice
 EARL des hirondelles
 24700 – Le Pizou

Référent : Maria GAVILAN

mél : miralu@orange.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac , j'ai lu et accepté le règlement qui s'applique au présent contrat

Pavés 5,50 €		Buches 5,50 €		Chabis 3,50 €		Lingots 5 €		Pizounais 2,40 €		Crottins 5 € les 3		Cabécous 2€50 les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	

Yaourts nature 3€ les 4	Yaourts vanille ou fruits ou riz au lait 3,60€ les 4 ou 4.50€ les 5 (on peut panacher)			
	Citrons	Vanille	Myrtille	Framboise

Total livraison : Nombre de livraisons : 5 Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	
-----------------------------	-----	------	---------	------	-----------	--

Le consommateur (trice)

Le producteur

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	19/05	16/06	21/07	18/08	15/09		
----------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	--	--

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme